

pour détruire les renards. Il me dit qu'un ami lui avait vendu un grain de strychnine pour 5 cents.

Parmi les effets du défunt on trouva un petit coffret en bois contenant un papier sur lequel était écrit : "Je donne cette boîte à Elie Maillé comme souvenir. R. Lalonde."

L'enquête a alors été ajournée jusqu'au soir. A sept heures et demie l'enquête a continué. Edouard Prévost dit : "J'étais un ami intime du défunt. Je n'ai eu aucune conversation avec lui samedi soir à propos d'empoisonnement. Il y avait, ce soir-là, une raffle chez Larin."

Emery Lalonde : "J'ai passé la soirée de dimanche en compagnie du défunt chez Madame Mayer. Il partit quelques minutes avant moi, et je le suivis. Voyant une lumière dans sa chambre à coucher, j'entraî dans la maison et j'allai le voir. Il était couché et déshabillé. Je ne remarquai rien d'extraordinaire dans sa physionomie. Je n'ai appris la mort de mon frère qu'à deux heures le lendemain matin."

Le témoignage de Sophrina Archambault, la servante de M. Audette, ne révèle aucun fait important.

Madame Mayer donne ensuite sa déposition : "Le défunt venait faire des visites chez moi depuis un an. Il avait courtisé ma fille qui avait refusé sa main. Samedi soir, il l'avait forcée d'accepter sa montre d'or en lui disant de ne jamais s'en défaire, parce qu'il allait faire un long voyage et que peut-être il ne reviendrait plus. Il se plaignait d'un violent mal de tête. Il partit vers dix heures et quart."

Le jury a été unanime à demander l'autopsie, et le coroner a ordonné qu'elle fut faite.

L'enquête a été ajournée.

CORRESPONDANCE

[NOTE EDITORIALE. — Nous croyons devoir publier les correspondances qui nous sont adressées, relativement à des sujets de critique littéraire, pourvu qu'elles ne sortent pas de certaines bornes. Nous en laissons la responsabilité à leurs auteurs.]

DEUX SONNETS

Tel, d'un sonnet ayant donné les rimes. Croit tenir un haut rang chez les esprits sublimes. (POISSON.)

M. Endore Evanturel se croit né poète, le malheureux ! Et il fait des vers ; c'est déjà beaucoup. Il les publie ; c'est de trop. Il les signe ; c'est impardonnable.

Son dernier délit littéraire orne les colonnes de L'Opinion Publique du 8 mars. Il nous assure que ce sont deux sonnets. Il a bien fait de le dire, car personne ne s'en serait douté. Oyez le Musset canadien :

Le soir, quand on est seul à bâiller, qu'on s'ennuie De n'avoir rien à faire ou de n'être pas deux. Quelqu'un frappe à la porte — et la mélancolie Se glisse dans la chambre à pas silencieux.

Il baille tout seul ; que serait-ce donc si l'on était deux ? Hélas ! il s'ennuie. Commettrait-il par hasard l'imprudence de se relire ? Et pourquoi nous annoncer qu'il n'a rien à faire ? La chose est évidente, puisqu'il fait des vers.

Le passé reparait et le présent s'oublie ; Et la tête baissée, et la main sur les yeux. On se rappelle enger comme elle était jolie. Du beau temps, qu'écolier, on était amoureux.

"Elle était jolie." Qui ? Quoi ? Sa main ou sa tête ? Nul mortel, pas même M. Evanturel, ne la saura jamais. "Du beau temps, qu'écolier." C'est un océan d'harmonie que ce vers, mais de mon temps on punissait l'écolier amoureux en lui faisant lire du Boileau. M. Evanturel, on le voit, a su éviter cette punition. Remercions, toutefois, le ciel de ce que le "beau temps" soit passé, et que l'amour n'ait plus de charmes pour notre poète. C'est un pas de fait dans la bonne voie.

La flamme du foyer, soudain, s'est ranimée. Si l'on fume, on dirait qu'à travers la fumée, Un ange vient du ciel et nous prend dans ses bras.

C'est probablement l'effet de mes préjugés du moyen-âge, mais on ne fera difficilement croire qu'un ange, à moins qu'il ne vienne d'en-bas, voudra embrasser un fumeur, fut-il poète, fut-il M. Evanturel lui-même.

On voudrait remonter sur les ailes du rêve. Loin, vers les régions où le soleil se lève ; Mais un fil nous retient — mais on ne le peut pas.

Citons ici un vers de Boileau, avec une légère variante pour convenir au cas actuel :

Avant que d'écrire, apprenez à rêver.

Maintenant, retournons-le :

Avant que de rêver, apprenez à écrire.

La chose a toujours son actualité. Ainsi retourné, le vers contient, il est vrai, un hiatus désagréable, mais M. Evanturel n'en sera pas scandalisé.

Le second sonnet vaut le premier.

Quand tu m'aimais assez, beaucoup, sans le savoir, Par caprice (à douze ans on peut être un peu folle). Je restais devant toi, dans un coin du boudoir, Immobile, longtemps, sans dire une parole.

La folie, dites-vous, peut s'attaquer aux fillettes de douze ans. Oui, et quelquefois même aux garçons de votre âge. A cette heureuse époque, M. Evanturel croyait évidemment que le silence est d'or, surtout lorsqu'on n'a rien à dire. Que ne le croit-il pas encore !

Or, ceci te fâchait. — Mais j'accourais m'asseoir A tes pieds, sous les feux de ton oeil de créole. Pour le simple plaisir, un instant, de te voir Me faire la leçon, comme un maître d'école.

A l'exception de deux enjambements, ce cou-

plet est passable. Je dirai seulement que quelques leçons d'un véritable maître d'école auraient été peut-être plus à propos.

Tu rongissais, frappant le parquet du talon ; Puis, c'était la bataille, et c'était un sermon. Mêlé de gros soupirs — de larmes de colère.

Un sermon mêlé de gros soupirs et de larmes de colère, voilà, certes, un nouveau genre de prédication.

De guerre lasse, enfin, il fallait t'apaiser. J'allais derrière toi. Je volais un baiser. — Méchante ! tu courais en avertir ta mère.

Je n'ose exprimer la pensée qui m'est venue à l'esprit en voyant le poète courir derrière sa belle pour l'embrasser. Ces points de suspension ne donnent la chair de poule, car ces poètes ont des goûts si étranges. Toujours est-il que la petite fille a eu raison d'en avertir sa maman.

Disons, pour résumer ces deux sonnets, un seul mot : Vers médiocres, pensée nulle, et du bon sens pas même l'ombre. Si c'est là de la poésie, délivrez-nous des poètes, Seigneur ! délivrez-nous des poètes !

LEVIDRAT.

Québec, 15 mars 1877.

SOUVENIRS ET IMPRESSIONS LITTÉRAIRES

I

"L'ANNÉE TERRIBLE."

Victor Hugo

Voici un livre écrit au jour le jour, pendant les sanglantes péripéties de la guerre franco-prussienne. Renfermé dans la ville assiégée, avec son fils et ses deux petits-fils, George et Jeanne, le poète, dans son livre, passe tour à tour de la crainte à l'espérance, de l'espérance à la crainte. Il s'indigne contre les ennemis de la patrie, il les défie (vantardise de poète !) de conquérir la France, et fait résonner l'éclat de sa strophe au milieu du grondement sinistre du canon. Il est tantôt touchant et simple ; c'est lorsqu'il parle à la petite Jeanne, ou qu'il pleure son fils Charles. Il est tantôt violent et énergique ; c'est lorsqu'il jette son vers imprégné de haine à ses ennemis les Allemands, ou aux hommes qui ont érigé la Commune, comme à ceux qui l'ont combattue. Il va trop loin quand il blâme ceux qui veulent rétablir l'ordre. Il est injuste lorsqu'il dit :

... quand il faut l'un sur l'autre pleurer, Est-ce bien le moment de s'entre-dévoiler ?

Ne valait-il pas mieux que la France dévorât la Commune, que la Commune dévorât la France ?

Une pièce charmante est celle qui commence ainsi :

Paris terrible et gai combat. Bonjour, ma [dame....]

C'est une peinture fidèle des maux et des privations que les assiégés endurent.

En somme, le livre est semé de beautés, mais il abonde en passages que le poète, s'il eût eu son goût d'autrefois, aurait retranchés. Il est sublime souvent, souvent trivial. Les qualités et les défauts se balancent au point qu'on hésite à se prononcer à la première lecture. Mais la seconde lecture est fatale à l'auteur.

Dans sa pièce intitulée : A qui la victoire déjunctive ! il commence par ces vers :

Sachez-le, puisqu'il faut, Teutons, qu'on vous [l'apprenne, Non, vous ne prendrez pas l'Alsace et la Lor- [raïne....]

Cette pièce est très-bien écrite, et tend à prouver que les Allemands ont beau envahir la France, ce sera une victoire toute matérielle, car les vainqueurs emporteront avec eux l'idée républicaine, et la France vaincue imposera ses idées à l'Allemagne victorieuse.

Bien entendu que les Allemands, au milieu du vacarme que faisaient leurs canons et leurs obus, n'ont pas entendu la voix prophétique du poète !

Malgré grand nombre de belles pages, ce livre n'a pas le mérite des premières inspirations de Hugo. La décadence se fait sentir. Avec l'idée religieuse, il a perdu l'enthousiasme. Aussi, dans ce cerveau prodigieux, en ébullition depuis tant d'années, le feu sacré a considérablement diminué. C'est un cratère à bout de laves. Il s'en aperçoit et cherche à enfler sa strophe, à la rendre plus sonore parce quelle est plus creuse.

SAINT-JULIEN.

CHOSSES ET AUTRES

L'élection de Kamouraska, pour la Chambre locale, a eu lieu le 19 courant. Le résultat a été d'abord incertain, chacun des deux candidats conservateur et libéral, M. Taché et M. Dumont, ayant obtenu, en apparence, le même nombre de voix, soit 417 de chaque côté. Dans ce cas, l'élection eût été décidée par le vote prépondérant de l'officier-rapporteur, qui n'est autre que M. le sheriff Taché, père du candidat conservateur. Ce cas de l'égalité des voix s'est rarement présenté. Après un nouveau décompte, cependant, M. Dumont s'est trouvé avoir une majorité de quatorze voix. On remarque, depuis quelques années que les majorités sont de plus en plus faibles, dans les élections populaires, et que la force des partis est presque égale dans un grand nombre de divisions. Un trait curieux de cette dernière élection à Kamouraska est, que les mêmes électeurs qui élisaient M. Roy, conservateur, pour la Chambre fédérale aux Communes, élu il y a à peine un mois, ont choisi cette fois un libéral pour leur représentant à Québec, de sorte qu'on pourrait en conclure que ce comté est hostile aux deux gouvernements à la fois.

Les examens annuels viennent de se terminer dans les différentes facultés, aux universités de Montréal, qui sont toutes anglaises. Il y a cette différence entre la position des facultés de médecine et de droit, que les premières ont le pouvoir de licencier leurs lauréats, tandis que les autres ne peuvent que leur conférer les degrés universitaires. Les bacheliers en droit, au sortir de l'université, ont à subir de nouveaux examens devant le barreau pour être admis à la pratique.

NOUVEAUX CARDINAUX

On sait que la mort a créé un grand nombre de vacances dans le collège des cardinaux, à Rome. La cour pontificale s'est occupée de pourvoir au remplacement des cardinaux décédés.

Le correspondant romain du Monde annonce que les futurs cardinaux dont la création est considérée déjà comme certaine sont au nombre de onze. Voici leurs noms et leurs titres actuels :

Mgr. Nina, assesseur du Saint Office ; Mgr. Sbarretti, secrétaire de la Congrégation des Evêques et Réguliers ; Mgr. de Falloux du Courdray, régent de la Chancellerie apostolique ; Mgr. Howard, archevêque de Nécessaire in partibus infidelium et vice-archiprêtre de la basilique Vaticane.

Mgr. Serafini, évêque de Viterbe ; Mgr. di Canossa, évêque de Vérone ; Mgr. Apuzzo, archevêque de Capoue ; Mgr. Caverot, archevêque de Lyon ; Mgr. Renavides, patriarche des Indes-Occidentales ; Mgr. Garcia Gil, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, archevêque de Saragosse ; Mgr. Paya y Rico, archevêque de Compostelle.

Des trois cardinaux espagnols, les deux premiers ont été proposés par la Couronne, en vertu du Concordat ; l'archevêque de Saragosse a été directement choisi par le Souverain-Pontife.

Contrairement aux bruits qui avaient couru d'abord, il n'y aura pas de cardinaux autrichiens, par la raison certaine que le gouvernement de Sa Majesté apostolique n'a fait aucune démarche dans ce sens.

La réunion consistoriale dans laquelle seront créés les nouveaux cardinaux doit avoir lieu dans le cours de ce mois. Quelques-uns assurent même qu'elle est déjà fixée au jour de la fête de saint Joseph.

Aussitôt après la création des cardinaux, des gardes-nobles et des prêtres seront envoyés par le Saint-Siège auprès des nouveaux cardinaux de l'étranger, pour leur apporter la calotte rouge et la barrette cardinalice.

NOUVELLES DIVERSES

— Sa Grandeur Mgr. l'archevêque de Québec a célébré, le 19 mars, le sixième anniversaire de sa consécration épiscopale. Sa Grandeur a officié pontificalement à la Basilique.

— Le Rév. Père Lacombe est revenu à Montréal de son voyage des Etats-Unis. Le Rév. Père loge au presbytère de Saint-Pierre.

— Les journaux de Québec prétendent savoir qu'un légat romain doit être envoyé bientôt ici pour juger des différents conflits religieux actuellement existant dans la province.

— L'établissement du Courrier du Canada, à Québec, qui a été détruit par un incendie il y a quatre ans, a failli devenir de nouveau la proie des flammes la semaine dernière. Heureusement que l'alarme fut donnée à temps, et les pompiers purent maîtriser l'incendie naissant.

— Une dépêche d'Ottawa annonce que le département de l'agriculture a reçu des avis d'Angleterre d'après lesquels la viande de bœuf importée du Canada est maintenant cotée, sur les marchés anglais, au même prix que le bœuf d'Ecosse, qui, jusqu'à présent, était regardé comme supérieur aux autres.

— Le concert de charité offert par M. Oscar Martel et Mlle Hortense Villeneuve pour les pauvres de Montréal, et qui a déjà été annoncé

dans la plupart des journaux de Montréal, est fixé à mardi, le 10 avril prochain, à la Salle des Artisans. Il sera donné sous le patronage de S. H. le Maire J. L. Beaudry, de M. R. Bellemare, président de la société Saint-Vincent de Paul, de l'évêque Alexander et de l'ex-maire Hingston.

FUNESTES CONSÉQUENCES DE L'IVRESSE. — Lundi, 19 courant, vers cinq heures de l'après-midi, au moment où le train de Lachine arrivait à la courbe de Blue-Bonnets, le mécanicien, John Moran, aperçut deux hommes ivres, couchés en travers de la voie. L'un d'eux, en entendant la cloche de la locomotive, se leva et essaya de réveiller son compagnon, mais il n'en eut pas le temps, et la machine frappa le malheureux à la tête.

Le train ayant été arrêté, le blessé fut étendu dans le wagon des bagages et conduit à Montréal, où on l'admit à l'Hôpital-Général.

Son compagnon, qui se nomme Charles Vilex, était tellement ivre, qu'il lui fut impossible de donner d'abord le moindre renseignement ; ce n'est que le lendemain qu'on apprit de lui que son camarade se nommait William Meehan, qu'ils travaillaient tous les deux au canal, et qu'après avoir fait de copieuses libations, ils s'étaient égarés puis endormis sur la voie du chemin de fer. Meehan est mort vendredi dernier, des suites de ses blessures.

On a découvert, près de la ligne séparant la paroisse St. Paul d'Abbotsford de celle de St. Césaire, une immense mine de charbon, qui, exploitée, fera dans peu de temps de ce village une ville. On a creusé en cet endroit environ trente pieds de profondeur et des recherches ont été fructueuses.

Des échantillons de cette mine, envoyés à M. Fret, l'illustre minéralogiste, ont donné pleine satisfaction.

LE JEU DE DAMES

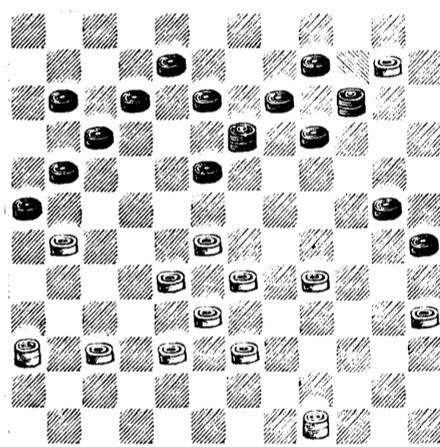
Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLÈME No. 67

Par L. H. CHARBONNEAU, MONTREAL.

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 65

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows show numbers 62-67 and 50-56, with a 67-66 result.

Solutions justes du Problème No. 65

Montréal.—M. Ar. Peltier. Village Lauzon, Lévis.—N. Samson. Holyoke, Mass.—John Gadbois.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

— Le papier Rigollot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAY, 223, rue McGill, Montréal.